

# ÉTAPE

# 1

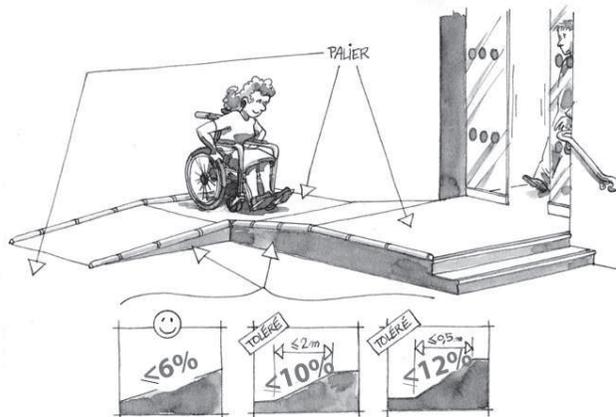
## JE M'INFORME SUR LES 6 POINTS CLÉS DE L'ACCESSIBILITÉ\*

### 1 - ENTRÉE

**LA MARGE DE L'ENTRÉE** doit être inférieure à 4 cm de hauteur  
Si la marche fait entre 2 et 4 cm, elle doit être atténuée par un chanfrein



Si la marche est supérieure à 4 cm, l'entrée doit être équipée d'une rampe permanente avec un palier de repos horizontal devant la porte.



**LA PORTE D'ENTRÉE** s'ouvre facilement et le passage utile est de 0,77m minimum.

**LES PORTES VITRÉES** sont visibles grâce à des vitrophanies.

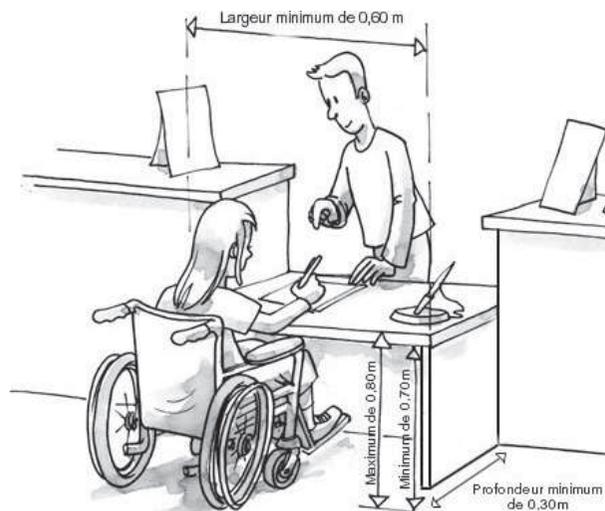
#### AMÉNAGEMENTS COMPENSATOIRES (SI DÉROGATION)

En cas de marches et si vous ne pouvez pas faire une pente réglementaire :

- Installez une rampe amovible homologuée
- Sécurisez les marches :
  - 1ère et dernière contremarche visuellement contrastées
  - bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier
  - nez de marche contrastés
  - mains courantes de chaque côté
- Mettez en place un système de signalisation
  - sonnette/interphone situé entre 0,90m et 1,30m

### 2 - ACCUEIL

**L'ÉTABLISSEMENT DISPOSE D'UN COMPTOIR ACCESSIBLE**  
Présence d'une aire de rotation devant la caisse pour permettre à un fauteuil de faire demi-tour (diamètre 1,50 m)



### 3 - CIRCULATION

**LA LARGEUR DE CIRCULATION A L'INTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DOIT ÊTRE DE 1,20 M minimum.**

Entre 0,90 m et 1,20 m sur une faible longueur

**LES PARTIES OUVERTES AU PUBLIC**, ne présentent pas d'obstacles au cheminement, ni au sol, ni en hauteur

### 4 - CABINES

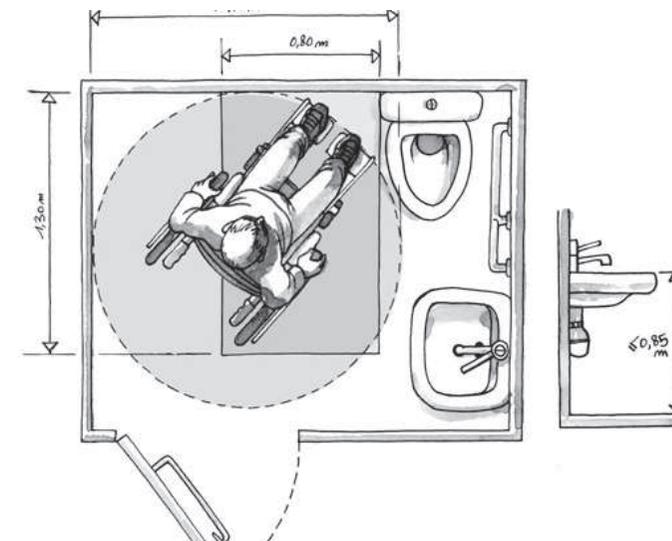
**SI L'ÉTABLISSEMENT DISPOSE DE CABINES D'ESSAYAGE**, l'une d'elles permet une rotation de 1,50m.

La cabine doit être équipée d'une chaise, d'une barre d'appui (horizontale et verticale) et de porte-manteaux.

### 5 - SANITAIRES

**SI LES SANITAIRES SONT OUVERTS AU PUBLIC**, ceux-ci sont accessibles à une personne en fauteuil.

Aire de transfert de 0,80m x 1,30m, barre d'appui, lave-mains (hauteur maxi 0,85m) qui n'est pas situé dans un angle. Aire de rotation intérieure (ou à défaut extérieure) de 1,50m de diamètre.



### 6 - PARKING

**SI L'ÉTABLISSEMENT DISPOSE D'UN PARKING PRIVÉ**, L'UNE DES PLACES DOIT ÊTRE ACCESSIBLE (largeur > 3,30m repérable)

La place de stationnement accessible est située au plus près de l'entrée. Le cheminement entre le stationnement et l'entrée est accessible (1,20m et surface plane).

\* L'accessibilité concerne tous les handicaps, pour une information exhaustive, veuillez vous référer aux réglementaires disponibles sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)



## JE RÉDIGE MA NOTICE ACCESSIBILITÉ\*

\* Précisez votre situation et les aménagements non visibles sur le plan (sur papier libre si nécessaire)

EXEMPLE 1 -ENTRÉE	<i>Mon entrée n'est pas accessible aux PMR : j'ai deux marches (14 et 17 cm). Ma porte a une largeur utile de 0,80m et elle est vitrée. Pour rendre accessible mon commerce aux autres handicaps, je vais placer des vitrophanies pour sécuriser la porte vitrée et je vais afficher les horaires d'ouverture en plus grand.</i>
1 ENTRÉE	
2 ACCUEIL	
3 CIRCULATION	
4 CABINES	
5 SANITAIRES	
6 PARKING	

### NOTICE SÉCURITÉ

J'atteste sur l'honneur que les travaux mis en oeuvre dans le cadre de l'accessibilité ne modifient pas la sécurité de mon établissement

Date et signature du demandeur :

## JE DEMANDE UNE OU PLUSIEURS DÉROGATIONS SI NÉCESSAIRE

MOTIF DE DÉROGATION : cochez la case correspondante			AMÉNAGEMENTS COMPENSATOIRES
TECHNIQUE	FINANCIÈRE	BÂTIMENTS DE FRANCE	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Exemple : La largeur du trottoir est de 1,40m. J'ai 2 marches à l'entrée (14 et 17 cm). Je ne peux pas mettre une rampe amovible car elle arrive sur la chaussée. Je vais sécuriser mon entrée : mise en place de mains courantes, contraste des contremarches, sonnette.</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			TOTAL DE DEROGATION(S) :

 Fournir un courrier de l'architecte des Bâtiments de France

 Fournir les devis et l'attestation de votre CCI

 Fournir plan et photos **quel que soit le motif de la demande**

